

Protocole 1 L'eau médicamentée

Critère principal (niveau d'exigence)	PO 2.8.2
Activités visées par ce critère	Eau médicamenteuse
Description du critère	Lorsqu'il administre de l'eau médicamenteuse, l'exploitant doit suivre le protocole qui s'y rattache.
Actions de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> • Les conduites d'eau doivent être identifiées (numéro, lettre, mot, etc.). L'identification se fera proche du lieu d'ajout du médicament, mais pourra également se faire près des valves d'entrée. • Toujours vérifier la date d'expiration des médicaments utilisés. • Toujours respecter le délai d'attente lorsqu'on utilise de l'eau médicamenteuse. • Les médicamenteurs d'eau doivent être étalonnés avant chaque période de traitement afin d'assurer la précision du dosage. Consulter le vidéo suivant pour plus de détail : https://www.youtube.com/watch?v=OPip8Jh4_hA&t=5s • Les médicamenteurs d'eau doivent être rincés à l'eau potable à la fin de la période de traitement. <ul style="list-style-type: none"> ○ Une période de 24 heures de rinçage des lignes est recommandé pour s'assurer qu'il n'y ait plus de résidu médicamenteux dans le système de distribution d'eau. ○ Considérant que le matériel de rinçage peut contenir des résidus médicamenteux, la période de retrait calculé doit tenir compte de cette journée comme si elle faisait partie du traitement. La date de retrait calculée = dernier jour de traitement + 1 jour de rinçage <p>Éléments additionnels particuliers à votre ferme :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Date : _____ Signature : _____</p>